

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de
l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT:

Un an.....\$1 00
Six mois.....50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne,
1ère insertion. 2 cents la ligne
les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent
être adressées à
L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL
TIGNISH JANVIER 28 1897

La province de Québec est
en pleine campagne électorale.

Mme. Carnot, mère de feu le
président Sadi Carnot, vient de
mourir, à Paris.

Le R. P. Thomas Conaty, de
Worcester Mass, a été nommé
recteur de l'Université catholique
d'Amérique.

Le 11 janvier, il y a eu sur
l'île Kishin, dans le golfe persique,
un tremblement de terre
qui a causé 2,000 pertes de
vie.

Le chef espagnol, Weyler,
vient d'annoncer qu'il étouffera
la rébellion dans la province de
la Havanne, dut-il immoler
jusqu'au dernier homme.

Les Canadiens qui sont allés
s'établir au Brésil n'aiment pas
le pays. Un bon nombre ont
déjà quitté et se sont rendus à
Liverpool d'où ils doivent s'embarquer
aussitôt possible pour
le Canada

L'élection de M. Hugh John
Macdonald, député de Winni-
peg, vient d'être annulée. M
Macdonald sera de nouveau
candidat.

La cause Perry-Hackett
qui a été portée à la cour d'appel
d'Ottawa sera prise en déli-
béré à la session de février de
la cour suprême du Canada.

Le "Globe" de Toronto, le
principal organe du gouverne-
ment Laurier dans Ontario, dit
que si le clergé continue à em-
barasser le gouvernement Lan-
rier il y aura bientôt appel au
peuple.

On vient de signer à Wash-
ington un traité par lequel
l'Angleterre et les Etats-Unis
s'engagent à recourir à un tri-
bunal d'arbitrage dans toutes
les disputes qui pourraient sur-
venir entre ces deux puissances.

Pendant l'année 1896, 10,562
meurtres ont été commis dans
les Etats-Unis. Il y a eu une
augmentation de 152 sur l'année
précédente. En proportion
de la population, le Canada au-
rait dû avoir 800 meurtres à dé-
plorer durant les mêmes douze
mois. Il n'y en a pas eu vingt-
cinq.

La convention conservatrice
qui doit avoir lieu à l'Opera
House", Charlottetown, com-
mencera, mercredi, le 10 fé-
vrier à midi précis. Le but de
l'assemblée est d'aviser aux
meilleurs moyens d'organisa-
tion à prendre dans les intérêts
du parti conservateur et de la
province.

Tous les députés et ex-dép-
tés du parlement, les candidats
les membres de la presse, ont

été ou seront invités par cir-
culaire. Tous les amis de la cause
sont respectueusement invités
et seront les bienvenus à la
convention.

LA BANQUEROUTE DU
ROUGISME

Vers la fin de l'été de 1894,
M. Laurier fit, comme on le
sait, une tournée politique dans
l'Ouest.

Pendant qu'il était à Winni-
peg, une députation de citoyens
catholiques demanda et obtint
de lui une entrevue. On le
pressa alors d'intervenir auprès
de M. Greenway afin d'améli-
orer la situation de la minorité
que la loi de 1890 privait de
ses écoles et forçait à soutenir
de ses taxes les écoles protes-
tantes

—Adressez-vous à Ottawa,
répondit-il en substance.

Ainsi avisés, les catholiques,
en effet, s'adressèrent au gou-
vernement d'Ottawa.

Environ dix-huit mois plus
tard, le gouvernement d'Ottawa
prépara un bill pour remettre
les catholiques en posses-
sion du contrôle de leurs écoles:
que fit M. Laurier?

Il demanda au Parlement de
rejeter cette mesure de justice,
ajoutant, chose extraordinaire,
que c'était l'affaire de M.
Greenway de régler cette ques-
tion !.....

Le Parlement accéda à la de-
mande de M. Laurier, et la mi-
norité catholique se vit refuser,
la restitution de ses droits
constitutionnels par le seul pou-
voir qui était chargé de les lui
faire rendre.

Cette fois, M. Laurier s'a-
dressa lui-même à M. Green-
way; qu'en a-t-il obtenu pour
les catholiques?

Est-ce le contrôle de leurs
cotisations? Non.

Est-ce l'enseignement du
français? Non, deux fois non.

Est-ce le choix de leurs li-
vres; est-ce la liberté d'avoir
leur école normale? Non, mille
fois non.

M. Greenway lui a fait un
semblant de concessions qui ne
changent rien à la situation
des catholiques et ne donnent
rien de ce qui ne se trouvait
pas déjà dans l'infâme loi Mar-
tin et ses amendements.

Nous avons prouvé toutes
ces propositions; pas un seul
journal libéral n'a répliqué:
pas un seul ministre, pas même
M. Laurier n'a établi, par une
discussion complète et raison-
née, que notre appréciation
du règlement était fautive et in-
juste.

Tous ces gens-là nous insultent,
à commencer par M. Lan-
rier, mais ils ne nous répondent
pas.

Ils peuvent bien continuer
de dire et de crier dans leurs
journaux que l'enseignement
de la religion et du français est
rétabli dans les écoles de Ma-
nitoba; quant à le prouver, ils
ne l'ont pas encore fait et ils ne
le feront jamais, parce qu'ils ne
le peuvent pas.

D'où il suit que M. Laurier a
trompé sciemment les catho-
liques de Manitoba quand il
leur a conseillé de s'adresser à
Ottawa. Car, une fois leur
cause mise devant le Parle-
ment, c'est M. Laurier lui-
même qui l'a combattue à ot-
trance et qui a réussi à la ren-
voyer à M. Greenway où elle
a eu le sort lamentable qu'on
connaît.

Le bill réparateur aurait ré-
glé la question; le règlement
de M. Laurier n'a fait que l'en-
venimer d'avantage.

L'incapacité de cet homme
est-elle assez flagrante? Sa
mauvaise foi, sa malhonnêteté
politique, la petitesse des mo-
yens employés, son manque ab-
solu de principes, sont-ils au-
jourd'hui assez évidents?

Il y a à peine six mois qu'il
est au pouvoir, et déjà nous
pouvons constater la banquer-
oute qu'il a faite à toutes les
espérances que ses amis avaient
conçues de son esprit et de sa
vaueur.

C'est un doctrinaire, c'est un
politicien de carrefour, et rien
de plus.

Il a trompé les catholiques
de Manitoba; il a trompé les
électeurs de la province de
Québec; en cela il n'a fait ni
mieux ni pire que le premier
venu de son entourage.

Et c'est pourtant cet homme
que les libéraux regardent
comme un homme d'une intel-
ligence plus qu'ordinaire !.....
—La Minerve

C. M. B. A.

Nous empruntons ce qui suit
au journal "Le Canadien" pu-
blié mensuellement dans les
intérêts de l'Association Catho-
lique de Bienfaisance Mutuelle
du Canada:

"Pendant l'année 1896 nous
avons, au point de vue des af-
faires, fait un progrès considé-
rable. Le 1er Janvier 1896 nous
avons dans nos livres 10,403
membres dont les polices s'éle-
vaient à \$16,166,500. Dans le
cours de l'année 1246 nouveaux
membres ont été admis. Nous
avons perdu par décès 107
membres et par expulsions et
résignations 426. Pendant les
douze mois écoulés la large
somme de \$169,150,00 a été payée
aux bénéficiaires et nous
avons ajouté \$8,758,75 à notre
Fonds de Réserve, à part de
l'intérêt. Depuis le 1er Janvier
1896 nous avons institué 18
succursales, 2 dans la Province
d'Ontario, 6 dans la Province
de Québec, 2 au Nouveau-
Brunswick, 3 dans la Nouvelle-
Ecosse, 3 dans l'île du Prince
Edouard et 2 au Manitoba et
dans les Territoires du Nord-
Ouest. Le nombre de nos mem-
bres au 1er Janvier 1897 se di-
vise comme suit: Ontario 6522,
Québec 2260, Nouveau-Brun-
swick 952, Nouvelle-Ecosse 799
île du Prince Edouard 185,
Manitoba et Nord Ouest 398.
Total 11,116.

Tout ceci démontre un ac-
croissement constant, normal et
assez satisfaisant. Les officiers
des succursales ont en général
bien travaillé pour l'association,
sacrifiant à ses intérêts leur
temps et leur habileté de la
manière la plus digne d'éloges.

Nous pouvons dire la même
chose des officiers du Grand
Conseil. Ils ont montré le désir
de faire tout ce qu'ils pour-
raient dans l'accomplissement
de leurs devoirs. Il a été fait
peu de changement dans le
personnel du Conseil à la der-
nière convention. Le seul chan-
gement important a été celui
du Grand Président, et nous
croyons pouvoir assurer les
membres que le nouveau titu-
laire sera l'émule de notre ha-
bitué ex-premier officier en con-
duisant nos affaires prudem-
ment et bien.

Toutes choses considérées
nous avons raison d'être satis-
faits du résultat de 1896. Com-
me année pendant laquelle
nous avons tenu une conven-
tion elle nous fera mieux con-
naître et apprécier. Nous nous
efforcerons dans LE CANADIEN
et par tout autre canal légitime
d'exposer les grands et nobles
objets de l'association.

Avec la chaude approbation
de l'Eglise et de ses Evêques
depuis Vancouver jusque dans
l'île du Prince Edouard, avec
les prières reconnaissantes de
tant de veuves et d'orphelins
arrachés par l'A. C. B. M. à
la misère et à la ruine, et
avec le support et l'exemple
loyaux de nos membres, nous
pouvons avec confiance espérer
un succès même encore plus
grand pendant la Nouvelle An-
née 1897."

RECTIFICATION

[Du Monde]

Un article de l'"Echo de
Montmagny", qui a fait le tour
de la presse française et an-
glaise, affirmait dernièrement
que le règlement de la ques-
tion des écoles du Manitoba a-
vait été jugé favorablement
par Mgr l'archevêque de Mont-
réal.

Rien n'est plus contraire à la
vérité: et, puisque l'on per-
siste à vouloir égarer l'opinion
publique par de fausses repré-
sentations, nous nous voyons
dans l'obligation de le déclarer
sous notre signature. En effet,
aussitôt qu'il en a eu connais-
sance, Mgr Fabre a déploré au-
tant que personne ce règlement
soi-disant définitif.

Le 7 décembre dernier, le re-
gretté défunt adressait à Sa
Grandeur Mgr A. Langevin, ar-
chevêque de Saint-Boniface, la
lettre suivante:

Montréal, 7 décembre 1896.
A Sa Grandeur Mgr A.
[LANGÉVIN.

Archevêque de Saint-Boniface,
J'en ai probablement pour
peu de temps à vivre. Mon sa-
crifice est fait. Je suis entre les
mains de Dieu. Mais avant de
mourir, je veux vous exprimer
à vous, Monseigneur, et à tous
les catholiques du Manitoba si
douloureusement éprouvés, ma
plus profonde sympathie. Je
fais des vœux ardents pour
que la cause de vos écoles,
causé qui intéresse tant la con-
science et la justice, finisse par
triompher, et que les catho-
liques rentrent bientôt dans la
plénitude des droits qui leur
ont été enlevés.

Je me recommande à vos pri-
ères, et je demeure,

Monseigneur,
Votre bien dévoué,
EDOUARD CHS FABRE,

Arch. de Montréal.

LE MANDEMENT

(De la Minerve)

Québec, 15.—Il n'est pas ab-
solument certain que le man-
dement des évêques au sujet
du règlement de la question
des écoles de Manitoba soit pu-
blié dimanche prochain.

Ce document qu'on dit très
catégorique dans sa condam-
nation du règlement Laurier et
dans son affirmation du prin-
cipe de l'enseignement catho-
lique, ne couvre que deux pages
papier écolier, de calligraphie;
mais chaque mot en est pesé a-
vec soin de manière à ne lais-
ser aucune trace d'équivoque
et à ne donner prise en rien à
l'ambiguïté.

Il portera la signature de
tous les évêques catholiques du
Canada, et c'est pour cela que
la publication en a été quel-
que peu différée. Il y a fallu un
peu de temps pour recevoir la
réponse des évêques des pro-
vinces les plus éloignées,
comme ceux de la Colombie
Anglaise, et quelque temps en-
core pour leur faire parvenir ce
document signé par tous les
membres de l'épiscopat du
pays, afin que la lecture en
soit faite le même jour dans
toutes les parties du Dominion.

Un haut dignitaire ecclésias-
tique disait récemment que
cette attitude des évêques cana-
diens est fortement approu-
vée à Rome. Avant de prendre
une décision les membres de
l'épiscopat ont consulté les au-
torités romaines et la réponse a
été que l'Eglise ne peut pas
faire de compromission sur une
question comme celle-là, l'école
neutre étant contraire à sa doc-
trine et à sa discipline. Les évê-
ques ont l'assurance qu'ils
seront soutenus par les autori-
tés romaines dans leur lutte
pour les droits de l'Eglise

AVIS

—XXOXX—

Comme je me propose de faire un changement dans mon
commerce vers le 1er mars prochain, je donne avis à tous ceux
qui me sont endettés soit par notes promissaires ou autrem-
ment, qu'ils doivent venir régler leurs comptes le ou avant
le

15 Fevrier

Sinon, les comptes seront placés entre les mains de mon avo-
cat pour collection.

AUSSI, le 26 janvier et tous les jeudis et samedis de cha-
que semaine suivante, je vendrai à l'encan à "Wellington
Station" le Stock qu'il y aura dans mon magasin à Egmont
Bay.

Les Termes seront connus plus tard.
JOS. O. ARSENAULT
Wellington Sta.
28 Jan. 1897

CHEAPEST

AND

BEST

CHAIRS

—IN—

P. E. I.

—X—

Make—

them ourselves

—X—

WRITE

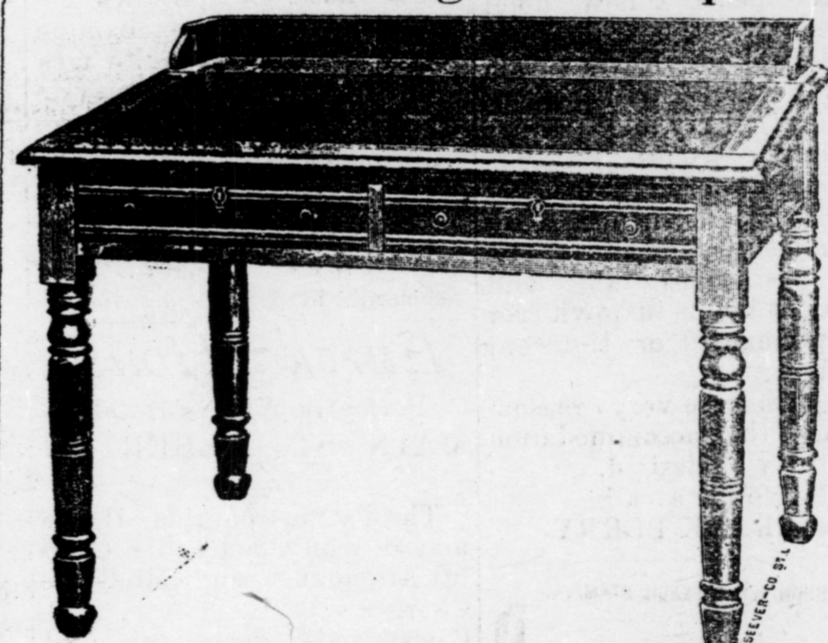
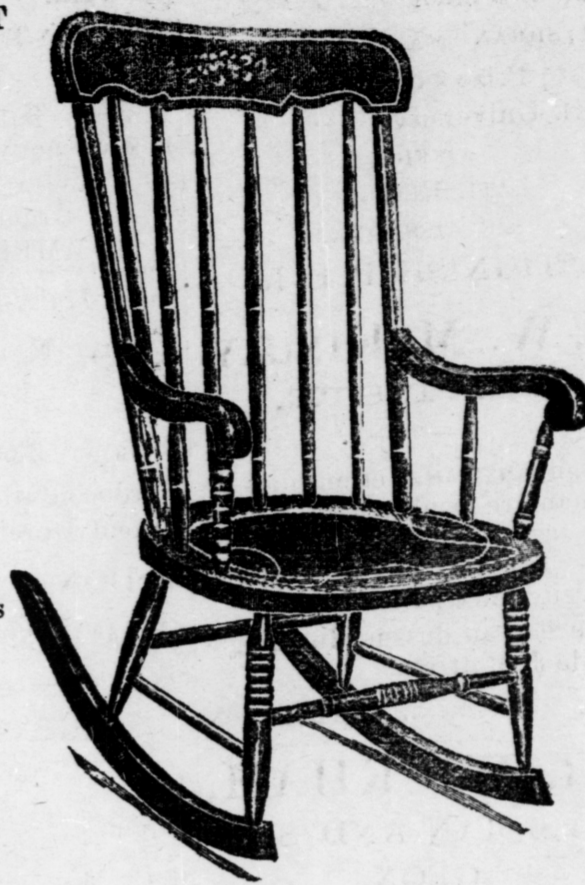
FOR CUTS

AND PRICE

SCHOOL

FURNITURE

Good, Strong & Cheap



MARK WRIGHT & CO.

Charlottetown

WRITE FOR PRICES.
Jan. 16 '96.

TWO young men will find
steady employment at L'IMPARTIAL
office.

ON DEMANDE deux jeunes
hommes âgé de 15 à 17 ans,
pour aider au Bureau de L'IMPARTIAL.

comme l'ont été les catho-
liques belges quand ils ont été
obligés de défendre leur liber-
té de conscience en matière
d'éducation.

On dit de plus dans des cer-
cles bien renseignés, très bien
renseignés, que l'un des évê-
ques qui sont allés récemment
à Rome a rapporté la promesse
que, si la chose devenait né-
cessaire, il sera bientôt lancé
un Bref du Pape rappelant au
catholiques canadiens le de-
voir qu'ils ont de suivre la di-
rection épiscopale en matière
religieuse ou politico-religieuse.

Ripans Tabules cure diarrhées.
Ripans Tabules cure toux.
Ripans Tabules cure constipation.
Ripans Tabules cure headache.
Ripans Tabules cure flatulence.
Ripans Tabules: gentle cathartic.
Ripans Tabules relieve nausea.
Ripans Tabules assist digestion.
Ripans Tabules cure bad breath.

Jewelry and
Watches
FOR PRESENT

—OOXO—

If there is anything in the
Jewelry line or in Silver
Goods that you require I shall
be glad to send you description
and quote prices. Our store is
beautiful just now with its
brightness of new and desira-
ble goods. Pleased to have you
call when in the city.

E. W. TAYLOR
CAMERON BLOCK.
Ch'Town. Dec 31st 1896.

DO YOU Need Wall Paper? Call
and see our samples. The prettiest ever
shown in this town—L'IMPARTIAL

LARGE And varied assortment of
Border, from 9 inches to 21 inches wide
The price just right—L'IMPARTIAL

DO YOU Contemplate beautifying
your home? Yes? Well you need artful
cell wall and ceiling paper with beautiful
harmonizing border—L'IMPARTIAL

POOR PAPER On your walls kills
the effect of fine furniture. We have
the most artistic paper and borders to
be found in this province—L'IMPARTIAL